

Chronique de Québec

Mardi 7 décembre 1897.

O'est l'hiver. Pour le commerce et dans l'intérêt général des affaires, mieux vaut qu'il en soit ainsi. Il y a maintenant circulation régulière et interrompue entre Québec et toutes les paroisses du nord du fleuve, par voiture d'hiver qui apportent à la ville le bois et les victuailles, et en rapportent les milles nécessités et douceurs de la vie. On a constaté que les échanges avaient été plus nombreux durant la semaine qui vient de s'écouler; il va, du reste, y avoir progression constante jusqu'à la fin de l'année. Les fêtes sociales, bazars, bals, réceptions de tout genre sont à la vogue dans les milieux parlementaire et aristocratiques entraînant des frais et dépenses qui sont une aubaine pour beaucoup de négociants et métiers. Il y a longtemps qu'il n'y a eu autant d'animation dans les cercles où l'on s'amuse. Cela crée nécessairement une animation correspondante dans les milieux où l'on travaille, où se font les toilettes et les approvisionnements, etc.

Depuis la semaine dernière, la question de l'enlèvement de la neige a fait un pas. Les autorités de l'Électricité se sont entendues avec les particuliers à raison de dix centimes par pied de façade que la compagnie s'engage de rembourser pour sa part de contribution à l'entretien de la rue. Cet arrangement est accepté déjà par un grand nombre. De leur côté, les charretiers, flairant un bon coup d'argent, ont augmenté les

taux ordinaires de leurs contrats pour enlèvement de neige. Toutes ces complications créent un peu de malaise, mais tout cela finira, croyons-nous par faire l'affaire de tout le monde. Naturellement, il y aura toujours des mécontents et des grognards; les hommes éclairés, eux, savent faire la part des circonstances, tout en surveillant les agissements de la compagnie de l'Électricité qui semble, avouons-le, faire tout en son pouvoir pour contenter le public.

Un procès de contrebandiers a fait quelque sensation en cour de police. Le solliciteur général du Canada a conduit la cause en personne pour le compte du gouvernement. Il a demandé l'application sévère de la loi, avec emprisonnement afin d'atteindre les contrebandiers dans ce qu'ils ont de plus sensible. Nous applaudissons à cette rigueur. Il faut que, dans des conflits de cette nature, la victoire reste au ministère public, du moment que la preuve des faits justifie l'application de la loi.

C'est, du reste, ce que nous avons prétendu, la semaine dernière, à propos de la question des licences pour vente de boissons enivrantes. Une délégation de Montréal, venue pour exprimer ses vues à l'honorable premier ministre, a précisément exprimé une opinion analogue. Il semble donc que l'heure soit arrivée pour les gouvernements de se montrer plus sévères que jamais. Les débitants honnêtes réclament cette réforme. Si les ministres que cela concerne ne sont pas suffisamment secondés par le personnel de leurs départements, qu'ils y fassent des modifications. Il y a des plaintes, et

le sentiment public demande satisfaction.

La banque Molson a inauguré cette semaine le nouvel édifice où se feront les opérations de sa succursale de Québec. Les bureaux ont belle apparence et sont un ornement pour la rue St-Pierre. Sans le monde des affaires on est généralement d'opinion que cette succursale continuera les bonnes et saines traditions de la maison-mère, pour le plus grand avantage du commerce.

ÉPICERIES

Le commerce d'épicerie au détail a été assez tranquille cette semaine, mais les grands préparatifs que font partout messieurs les épiciers et les riches installations qu'on y voit dans les vitrines de leurs établissements nous disent assez que la date des grandes affaires approche rapidement.

On compte partout sur une forte quinzaine d'affaires. Dans le gros on est moins occupé, si ce n'est qu'on est à faire les inventaires à plusieurs endroits. Les prix sont à peu près sans changement :

Sucres : Jaunes, 3 à 3½c; Granulé, 4 à 4½c; Powdered, 6c; Paris lump, 6c.

Sirops : Barbades purs 25 à 26c; sirops inférieurs 22c.

Beurre : Frais 11 à 12c; do Marchand 10c; Do de Beurrerie 16 à 17c.

Huile de charbon : 13½c le gall.

Conserves en boîtes : saumon, \$1.00 à \$1.75; homard, \$2.50; tomates 90 à 1.00; pois, 80 à 90c; blé-d'inde, 75 à 80c.

Allumettes : Prix nouveaux: Telegraph \$3.25; Telephone \$3.00; Tiger

Profits Certains

Le profit est la vie du commerce — vous pouvez faire de bons et rapides profits en vendant les Marinades Stephens, parce que ce sont des marinades à bon marché, tout en étant de la plus haute qualité. Manufacturées avec le plus pur vinaigre de malt. Elles sont **bonnes** — il y a de l'argent pour vous dans cette marque.

Marinades Stephens

A. P. Tippet & Co., Agents Généraux
Montreal

MARINADES HEINZ

Mince Meat

Préparée avec les ingrédients les plus choisis et avec la plus grande propreté et tout ce qu'une expérience de trente années peut donner. Les énormes ventes prouvent sa popularité.

PARMI NOS AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES SONT

Chutney aux Tomates. Baked Beans, sauce aux Tomates. Ketchup aux Tomates. Soupe aux Tomates. Raifort évaporé.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The **GENUINE**
always bear this
Keystone trade-mark.

